

 EXAMEN D'ACCÈS À LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI GRILLE DE NOTATION DE L'ÉPREUVE PRATIQUE DE MISE EN SITUATION Arrêté du 06 avril 2017 relatif aux programmes et à l'évaluation des épreuves des examens d'accès aux professions de conducteur de taxi et de conducteur de VTC	
SESSION	CANDIDAT

Lieu : M.I.N 41 Route de Grenoble 06200 Nice.....Nom et Prénom :

Date :Numéro du candidat :

Sujet tiré au sort :

Préparation et réalisation du parcours	
Choix du parcours le plus adapté – utilisation du GPS / 2
Rapidité d'établissement du parcours	
Capacité à se localiser sur un plan en désignant le point de départ et d'arrivée du parcours	
Sécurité et souplesse de la conduite, respect du code de la route	
Respect de la signalisation et des limitations de vitesses / 10
Adaptation du faiture à l'environnement et aux situations de conduite	
Maitrise et adaptation des distances de sécurité aux situations de conduite et à l'environnement (type de réseau, visibilité, météo...)	
Recherche des indices utiles, analyse des situations de conduite	
Attention portée aux autres usagers et précautions mis en œuvre pour préserver leur sécurité	
Maitrise et souplesse des actions de commandes (volant, accélérateur, embrayage, frein) et gestion des rapports de vitesses (sauf si boîte de vitesse automatique) / 5
Anticipation des accélérations et décélérations	
Qualité de la prise en charge et de la relation client ; capacité à apporter des informations touristiques	
Attention portée à l'état du véhicule / 5
Qualité du premier contact avec les clients et la prise de congé	
Gestion de l'installation des clients dans le véhicule et de leur descente (ouverture des portières, etc. ...)	
Précautions apportées au chargement et déchargement des bagages	
Propos tenus spontanément par le candidat pour s'informer du confort ou des atouts particuliers des clients	
Comportement neutre et discret	
Réponses adaptées du candidat aux demandes des clients sur le transport ou autres / 3
Capacité à répondre à une ou plusieurs questions des clients sur les sites d'intérêt touristiques, les équipements publics, etc.	
Facturation et utilisation des équipements spéciaux	
Utilisation du compteur horokilométrique / 3
Sélection du tarif approprié	
Etablissement de la facturation, y compris avec les suppléments	
Utilisation du terminal de paiement électronique	
Intervention sur les doubles commandes	
TOTAL DES POINTS / 20



MODULE

ÉPREUVE

ADMISSION

PARTIE PRATIQUE

45 heures

Présentiel

Mise en situation

A/ PRÉPARATION ET RÉALISATION DU PARCOURS

Notée / 2

- Choix du parcours le plus adapté, bonne utilisation du GPS
- Rapidité d'établissement du parcours
- Capacité à se localiser sur un plan

B/ SÉCURITÉ ET SOUPLÉSSE DANS LA CONDUITE, RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

Notée / 10

- Respect de la signalisation
- Adaptation de l'allure
- Respect distances de sécurité
- Analyse des situations de conduite
- Anticipation des accélérations et décélérations
- Sécurité des autres usagers
- Maîtrise et souplesse dans l'utilisation des commandes

C/ QUALITÉ PRISE EN CHARGE ET RELATION CLIENT – CAPACITÉ INFORMATIONS TOURISTIQUES

Notée / 5

- Qualité d'accueil du client
- Gestion de l'installation du client
- Comportement neutre et discret
- Réponses adaptées aux questions clients
- Précautions prises au chargement et déchargement des bagages

D/ FACTURATION ET UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

Notée / 3

- Compteur horokilométrique
- Sélection tarif approprié
- Facturation
- TPE